La pression médiatique continue de s'acharner sur les maisons de soins palliatifs pour les faire plier afin qu'elles changent leur mission d'accompagner les malades en fin de vie jusqu'à leur mort naturelle.

Cette fois-ci, après le CHUM et le CUSM (>>), c'est au tour de la *Maison Albatros de Trois-Rivières* d'être pointée du doigt (>>). La raison? Le personnel soignant de cette maison de soins palliatifs a transféré à l'hôpital un patient qui demandait l'euthanasie (>>, >>).

Il est vital que nous soutenions le personnel de la Maison Albatros qui se voit attaqué et critiqué dans les médias publics. Ceci pour éviter que la maison ne change sa position à cause de la pression médiatique.

Pour le faire, nous vous invitons à leur faire part de votre soutien, à les encourager, à leur redire qu'ils ne sont pas seuls, qu'ils offrent des soins réellement empreints de compassion, etc.

### Pour communiquer avec eux, vous pouvez:

- -contacter par téléphone Mme Anne-Marie Hébert, directrice de l'établissement, au (819) 375-3323
- -envoyer un courriel de soutien à tout le personnel en écrivant à info@maisonalbatrostr.com
- -envoyer une **lettre de soutien** au personnel soignant à l'adresse suivante:

#### **Maison Albatros**

2325, 1re Avenue Trois-Rivières, QC G9A 5L6

-envoyer **une lettre aux journaux locaux** (Le Nouvelliste, La Tribune, La Presse, etc.) pour déclarer que vous soutenez la Maison Albatros.

**Rappelons-nous** que les personnes qui travaillent dans les milieux de soins palliatifs sont avant tout <u>des personnes humaines</u>. Elles ne sont donc pas indifférentes aux critiques. Par le fait même, elles ont besoin d'encouragement et de réconfort.

Merci d'avance pour votre geste de soutien.

Cordialement,

Catherine Ferrier, MD





ÉDITION GRAND MONTRÉAL [CHANGER]

### <u>SANTÉ</u>

## MAURICIE ET CENTRE DU QUÉBEC

# Aide médicale à mourir : le ministre Barrette invite les maisons de soins palliatifs « à évoluer »



PHOTO:

### **ISTOCK**

Le refus de la Maison Albatros de Trois-Rivières d'administrer l'aide médicale à mourir à un de ses résidents doit enclencher une réflexion sur le sujet, selon le ministre de la Santé du Québec, Gaétan Barrette.

Radio-Canada a appris que la Maison a reçu sa première demande d'aide médicale à mourir cet été. Comme l'établissement n'offre pas cette intervention médicale, le patient a dû être transféré au Centre hospitalier de Trois-Rivières.

Le ministre Barrette invite « les administrations des maisons de soins palliatifs qui à la case départ travaillent pour l'intérêt des patients, à évoluer ».

Sur 31 maisons de soins palliatifs au Québec, seules deux offrent l'aide médicale à mourir.

« Si on est à ce point dédié à l'intérêt des patients, je pense qu'on devrait donner préséance à la décision du patient dans le cadre actuel plutôt qu'à notre propre vision philosophique », affirme Gaétant Barrette.

L'Alliance des Maisons de soins palliatifs du Québec affirme que ce cas ne change rien à sa position sur le sujet. Le président François Gamache réitère que le rôle premier de ces maisons n'est pas d'offrir des soins de fin de vie, mais de bien accompagner les patients.

« Si tout le monde avait accès à des soins palliatifs de très grande qualité, comme c'est offert actuellement dans les maisons de soins palliatifs, il y aurait énormément moins de demandes d'aide médicale à mourir », avance-t-il.

Le jour où les soins palliatifs de qualité seront accessibles à tous, pour tous, tout le temps, 24 heures sur 24, partout au Québec, on pourra parler de façons de faire évoluer les choses.

François Gamache, président de l'Alliance des Maisons de soins palliatifs du Québec

### L'aide à mourir dans une maison de soins palliatifs

La <u>Maison René-Verrier</u>, à <u>Drummondville</u>, est l'un des deux seuls centres de soins palliatifs du Québec à offrir l'aide médicale à mourir.

Sa directrice, Marie-Julie Tschiember, explique pourquoi la direction a décidé d'aller en ce sens.

« Nous sommes des experts des soins palliatifs et nous sommes donc en mesure le plus possible de soulager le patient à la fois dans sa douleur physique que dans sa douleur morale et psychologique, or, il peut arriver qu'il y ait des cas d'exception, et c'est pour les cas d'exception qu'on a décidé de donner accès à l'aide médicale à mourir », dit-elle.

Marie-Julie Tschiember ajoute que deux médecins de la Maison étaient ouverts à la possibilité de pratiquer l'aide à mourir. La direction a alors sondé 200 personnes, dont les donateurs, les bénévoles, les résidents et leurs familles, et 97 % d'entre eux se sont dits en faveur d'offrir cette option.

Selon elle, il est impossible pour une maison de soins palliatifs d'offrir le service avec la collaboration des médecins.

La Maison René-Verrier a ouvert ses portes au début de 2015. Depuis, elle a accueilli environ 200 patients. Jusqu'à présent, personne n'a demandé à recevoir de l'aide pour mourir, ce qui est positif, selon la directrice.

« Si jamais ça arrivait trop souvent, je me poserais des questions sur comment on applique nos soins », conclutelle.

D'après les informations de Marie-Ève Trudel

### À lire aussi :

Où permet-on l'aide médicale à mourir dans le monde? La réponse en carte

Aide médicale à mourir : la résistance des médecins irrite Barrette

La Maison Aube-Lumière deviendra la première au Canada à offrir l'aide médicale à mourir

La Cour suprême dit oui à l'aide médicale à mourir

# **POUR EN SAVOIR PLUS**

Entrevue avec Marie-Julie Tschiember, directrice de la Maison René-Verrier

Vous êtes témoin d'un événement? Cliquez ici »

Vous avez une coquille à signaler? Cliquez ici »